

L'OMS de
Vénissieux soutient
l'Association 14
et les 10 règles d'or



REMISE DU DÉFIBRILLATEUR

La remise officielle du 1^{er} défibrillateur à l'OMS par la société AG2R La Mondiale, et son représentant André PAVIOL, s'est déroulée le samedi 8 janvier devant une cinquantaine de personnes. Patrick PRADE, le président de l'OMS, a précisé qu'il souhaitait «axer son action sur le développement durable incluant la prévention des risques. Depuis un an, l'OMS a ouvert des sessions de formations aux premiers secours (PSC1) réalisées par des professionnels, ici même, dans nos locaux. Plusieurs dizaines de personnes ont déjà été formées en 2010. Une de mes volontés était l'acquisition d'un ou de plusieurs défibrillateurs, mis à disposition des associations sportives vénissiennes pour leurs grandes manifestations. C'est chose faite grâce à notre partenaire AG2R La Mondiale qui nous a aidés à financer l'achat de ce défibrillateur. Un second dossier est d'ores et déjà en cours de construction.. La Commission Ethique de l'OMS est chargée de réaliser une charte pour la mise à disposition du matériel».



André LOSCOS, adjointe aux sports de la ville a réédité son soutien, elle a félicité l'OMS pour cette belle initiative en rappelant que «la Municipalité s'est saisie de cette problématique. Un travail d'étude est en cours de lancement».



Lors de cette matinée, Pascal CANDAU, le Président de l'Association 14, et père de Maxime, décédé à Vénissieux lors d'un match de handball, a livré son témoignage et son combat pour la prévention. L'OMS a choisi de soutenir cette association qui fait, entre autres, la promotion des « 10 Règles d'Or », recommandations édictées par le club des cardiologues du sport (en ligne sur www.omsvenissieux.asso.fr).



Au-delà de la remise du défibrillateur, l'OMS de Vénissieux a voulu donner une dimension supplémentaire à cette action afin qu'elle devienne un événement.

Cette matinée était aussi l'occasion de souhaiter une bonne retraite à Jacques GIRARDIER, médecin du Centre de Médecine du Sport de Vénissieux. Il participait à sa dernière action professionnelle et tout le monde présent lui a rendu un hommage sincère.



POT DES BÉNÉVOLES DE LA FOULÉE VÉNISSIANE 2010



Que serait la Foulée Vénissiane sans les bénévoles ? Que serait la Foulée Vénissiane sans les partenaires extérieurs ? Pas ce qu'elle est aujourd'hui, c'est sûr... La 1^{ère} course labellisée de la région !

La 31^{ème} édition a été un succès grâce aux 120 bénévoles des clubs vénissians, ainsi que les bénévoles de l'AFA Feyzin Vénissieux, venus aider le 20 et 21 novembre dernier. L'accueil des coureurs a été soigné, grâce aux partenaires extérieurs que sont notamment la Ville de Vénissieux et le magasin Carrefour Planet Vénissieux.

C'est donc pour remercier tout le monde et clore cette fabuleuse manifestation que le pot des bénévoles était organisé le 21 janvier dernier. Une soirée avec un somptueux buffet, offert par Carrefour, a permis à tous de se rencontrer ou de se revoir, de passer un bon moment et de remercier toutes les bonnes volontés, sans lesquelles l'OMS ne pourrait rien. Pascal BINAUD, de Carrefour Planet a souligné le travail exemplaires de ces bénévoles et a renouvelé tous ses encouragements. Merci à tous et rendez-vous à la prochaine édition...



AGENDA DES CLUBS

29 et 30 janvier Handisport Lyonnais
Championnat de France division 3 de foot fauteuil au Gymnase Elsa Triolet

8 février CORPS Tir à l'arc
Concours retraités de Tir à l'arc
Gymnase Métrat

Du 2 au 27 mars Moulin à Vent Tennis
Open de tennis au Moulin à Vent

6 mars ALC Twirling Baton
Challenge de la ville au Gymnase J. Anquetil

AGENDA DE L'OMS

29 et 30 janvier Formation PSC1

2 février Conseil d'administration à 18h

10 février Conférence - Débat
«Sponsoring et Mécénat» organisée avec le Crédit Mutuel à l'OMS à 18h30

25 février Soirée de remise des récompenses aux sportifs et bénévoles vénissians

ADHÉSIONS 2011

Les adhésions à l'OMS ont été envoyées en ce début d'année. Adhérer à l'OMS donne droit à votre association à plusieurs services. Renseignez-vous !

TARIFS

- Moins de 30 : 25€
- de 31 à 50 adh : 35€
- de 51 à 100 adh : 50€
- de 101 à 200 adh : 65€
- de 201 à 300 adh : 80€
- de 301 à 400 adh : 100€
- plus de 401 adh : 120€

COMMISSION AIDE À LA FORMATION

Les dossiers de demande d'aide à la formation ont été envoyés à chaque responsable des clubs adhérents à l'OMS. Cette commission décide, sur examen des dossiers, un remboursement partiel des formations effectuées en 2010 au sein de vos clubs pouvant aller jusqu'à 153€ par personne. Cette année, de nouveaux critères ont été mis en place et les membres de la Commission s'attacheront plus particulièrement à favoriser les formations effectuées par des femmes.

Réponse avant le 31 mars

COMMISSION EQUIPEMENTS

Les fiches de demandes de réhabilitations des équipements sportifs, ainsi que les demandes de maintenances sont à votre disposition pour l'année 2011. Elles ont été envoyées à chaque président de club. Les demandes de maintenance seront regroupées et transférées à la Direction des Sports. Les demandes de réhabilitations seront examinées en commission en mars : la présence des clubs demandeurs est indispensable pour examiner les demandes.

Réponse avant le 25 février